

qu'un accord éventuel sur une politique continentale concernant les ressources en eaux, bien que je doute que les Canadiens soient déjà préparés à cet égard. En effet, il ressort des avis que les experts américains ont exprimés devant leur Congrès, qu'une politique continentale quelconque sur le gaz et le pétrole demandera encore des dizaines d'années.

Certains indices révèlent que le gouvernement actuel voudrait prendre l'anti-américanisme pour thème d'une élection, en adoptant une politique économique de fermeté pour le Canada, et en appelant au peuple canadien pour qu'il exige qu'on mette un frein à l'inflation et qu'on affronte les futurs problèmes économiques. Le gouvernement alléguerait ensuite qu'il a fait tout ce qu'il pouvait pour l'industrie manufacturière canadienne et il serait ainsi en mesure de solliciter un mandat du peuple canadien. Je crois que la thèse gouvernementale ne tiendra pas debout et que celui-ci sera, en fin de compte, bien déçu.

Il est ironique de constater combien le gouvernement s'intéresse à cette question étant donné la déclaration que le premier ministre (M. Trudeau) a faite à maintes reprises au cours de sa récente visite en Union soviétique, où il a donné l'impression qu'il cherchait à établir des relations spéciales avec la Russie en vue de contenir une prétendue menace américaine qui pèserait sur notre identité culturelle, économique et peut-être militaire. A son retour de Yougoslavie, où il passait ses vacances, le premier ministre a trouvé qu'une surtaxe de 10 p. 100 avait été imposée sur un quart de nos exportations vers les États-Unis, c'est-à-dire sur près de 15 p. 100 de nos exportations totales. Il a aussitôt envoyé son ministre des Finances (M. Benson) demander de l'aide. Il y a lieu de penser, à la suite du sentiment qu'il a manifesté à propos de la menace que les États-Unis présentaient pour le Canada du point de vue militaire, culturel et économique, que le premier ministre aurait accueilli avec joie cette manifestation d'isolationnisme de la part de l'Amérique envers son voisin du Nord.

Puis ce fut la célèbre déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) à Denver, où il disait que le Canada ne verrait peut-être pas d'inconvénient à l'établissement de barrières et il parla alors de prétendues barrières électroniques. Il ne devra pas songer aux barrières d'une surtaxe à ce moment-là.

Je reviens maintenant à la proposition ministérielle pour aider les compagnies et les travailleurs atteints par la surtaxe; il est difficile d'en donner une appréciation. Les grands principes directeurs proposés par le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) pour décider des compagnies qui recevront de l'aide me paraissent vagues et de nature à susciter de graves abus. Le ministre nous parlait dans son discours d'un fermier à qui l'on demandait de ses nouvelles et qui avait répliqué «C'est de la part de qui»? Il en sera de même dans le cas des diverses compagnies qui voudront avoir de l'aide. Tant de choses sont laissées à la discrétion de la Commission, et en fin de compte du cabinet, qu'il y aura des accusations de favoritisme et d'injustice, quels que soient les bénéficiaires des subventions. En outre, reste à savoir combien cela va coûter. Si les 80 millions de dollars y passent au cours des deux premières semaines de l'application de la loi, il est évident qu'il faudra prévoir de nouveaux fonds.

Les subventions iront-elles aux régions de grave chômage, pour leur prêter assistance, même si elles sont

accordées aux compagnies qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent faire le jeu de la concurrence sur le marché? Les subventions serviront-elles en quelque sorte d'aumônes pour dissimuler l'incompétence de certaines compagnies? Comment incitera-t-on une compagnie à chercher de nouveaux marchés? Il y a en outre l'obligation, pour une compagnie, d'enregistrer 20 p. 100 d'exportations. Et si elle n'en a que 18 ou 15 p. 100? Et que faut-il penser de l'année indiquée? S'agit-il nécessairement de 1970 ou de 1969? L'application du programme comporte, il me semble, une extrême liberté d'action et sera laissée surtout au jugement des pourvoyeurs de fonds. Cette méthode laisse beaucoup à désirer.

Il y a un secteur auquel le gouvernement devrait songer, où il pourrait assurer un programme plus efficace. Il pourrait, je pense, offrir un stimulant général à l'exportation, par exemple un dégrèvement fiscal de 5 p. 100 à toute compagnie qui accroîtrait son commerce d'exportation dans le monde. Appuyer les compagnies en leur aidant à contrecarrer la surtaxe de 10 p. 100, ce n'est pas la même chose que ce que tente de faire M. Nixon, c'est-à-dire d'améliorer sa situation chez lui. Du moins ne devons-nous pas prendre d'initiatives de nature à susciter des représailles des Américains sans donner à ces derniers la chance de mettre de l'ordre chez eux.

• (8.50 p.m.)

L'an dernier, notre pourcentage d'échanges commerciaux avec les États-Unis a augmenté comparativement au monde occidental, et selon Statistique Canada, les sept premiers mois de cette année ont enregistré une légère diminution des ventes à l'Europe occidentale et au Japon. La nouvelle surtaxe et la nouvelle politique monétaire des États-Unis ne sont pas totalement mauvaises pour nos exportateurs. Elles devraient augmenter nos possibilités de pénétrer les marchés de l'Europe occidentale et ceux de l'extérieur du continent nord-américain.

Naturellement, le chiffre de 5 p. 100 à titre de crédit à l'impôt n'a été appliqué à aucune formule économique précise, et je conviendrais volontiers qu'il faudrait des calculs plus précis pour déterminer à quel chiffre précis il faudrait le situer pour apporter une aide réaliste à telle ou telle industrie. Bon gré mal gré, certaines industries seront presque sûrement frappées de façon permanente par l'initiative américaine. A mon avis, l'idée d'un crédit à la taxe sur l'exportation inciterait les entreprises à trouver de nouveaux débouchés dans de nouvelles régions, et c'est en somme ce que nous désirons. Il y a peu à gagner en ce moment à tenter de faire sauter le mur de la surtaxe américaine par un grand nombre d'entreprises.

Pour passer à un autre sujet, on a avancé l'idée d'imposer une taxe sur les exportations de gaz et de pétrole vers les États-Unis. Je comprends mal pourquoi le chef du NPD s'est arrêté au gaz et au pétrole. Si c'est dans le but de conserver nos richesses naturelles, il faudrait logiquement l'appliquer à toute industrie qui exploite nos ressources. De toute façon, on ne semble pas pouvoir dire comment cette taxe serait appliquée. Le prix du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux est fixé, et la proportion canadienne des approvisionnements américains en pétrole et en gaz est extrêmement faible. On nous dit que les pays sud-américains cherchent à se faire exempter de la surtaxe; cela permettrait facilement aux États-Unis de remplacer le gaz et le pétrole canadiens à court terme et